



HAL
open science

Licence Études anglophones

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Études anglophones. 2015, Université Lumière - Lyon 2.
hceres-02037395

HAL Id: hceres-02037395

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037395v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Etudes anglophones

- Université Lumière Lyon 2

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues vivantes

Établissement déposant : Université Lumière Lyon 2

Établissement(s) cohabilité(s) :

La licence Etudes anglophones est enseignée sur le Campus Porte des Alpes à Bron et le Campus Berges du Rhône. Elle vise l'acquisition d'une connaissance et d'une pratique approfondies de la langue anglaise, nourrie par l'étude des littératures d'expression anglaise, des civilisations du monde anglophone et de la linguistique de l'anglais.

Cette licence doit assurer aux étudiants les bases qui leur permettront de s'orienter vers les métiers de l'international (relations internationales, communication événementielle, traduction, interprétariat), de la médiation culturelle, mais aussi de l'édition, du journalisme, et du tourisme. Elle prépare aux métiers de l'enseignement primaire et secondaire et fournit les fondements méthodologiques et le socle de connaissances nécessaires aux étudiants qui se destinent à un Master-recherche.

Formation initiale, elle est présentée comme bidisciplinaire en L1 et monodisciplinaire en L2.

Avis du comité d'experts

La formation est originale avec un système de majeure-mineure en licence 1 (L1) :

- soit majeure en anglais +mineure (appelée 'complément de majeure') en anglais, ce qui revient à une spécialisation immédiate de fait ;

- soit majeure en anglais + majeure dans une autre discipline, ce qui repousse la spécialisation. On ignore en revanche si toutes les autres disciplines de l'université peuvent être choisies comme majeure couplée avec l'anglais.

A partir de la licence 2 (L2), les possibilités offertes aux étudiants ne sont pas aussi clairement présentées : il apparaît que les étudiants étudient uniquement l'anglais, et ne peuvent conserver une autre majeure en L2 et L3. On manque aussi d'informations sur la structure, le contenu et la durée des enseignements. Dans la fiche RNCP, on constate qu'il n'y a que 2 unités d'enseignement (UE) à partir de la L2, et apparemment pas d'enseignement de littérature, ce qui est surprenant. Par ailleurs, le choix offert aux étudiants de L2 entre deux options *entraînement à l'oral* et deux options *approfondissement culturel* devra être explicité : on ne comprend pas s'ils doivent ou peuvent choisir un enseignement de chaque option.

Il est également fait mention d'un enseignement d'ouverture en *cultural mediation* qu'il n'est pas possible de situer dans la formation. Il n'est pas fait mention d'enseignements transversaux ni de dispositifs d'aide à la réussite. L'existence d'une langue vivante 2 (LV2) apparaît incidemment dans le dossier, mais on ne connaît pas son poids dans la structure de la formation. Les choix en L3 semblent réduits à une option professionnalisante pour les concours. Sans préjuger de la qualité de la formation même, il est extrêmement difficile de se représenter le ou les cursus possibles à partir du dossier soumis. De ce fait, il est impossible de juger de l'adéquation du cursus avec les objectifs.

Au sein de l'établissement, cette formation entre dans la composition de « programmes » bi-disciplinaires : 2 licences bi-disciplinaires *anglais-langues scandinaves* et *anglais-allemand* (il ne s'agit pas apparemment de bi-licences, c'est-à-dire que les étudiants suivent les deux licences et sont diplômés dans les deux disciplines.) Il existe aussi des « parcours » où l'anglais semble servir de « mineure » ou d'« option » (*Lettres appliquées-Anglais* ; parcours de licence *Science Politique-Anglais*). La structure ou la nature de ces « programmes » bi-disciplinaires n'est pas lisible, mais la possibilité de panachage demeure intéressante pour les étudiants et contribue à l'élaboration de parcours d'excellence à l'université. Il est à noter que cette formation existe sous une forme très similaire à Lyon 3 et à St Etienne, sans effort particulier de différenciation ou de collaboration, les effectifs étant vraisemblablement suffisants pour justifier

l'existence parallèle de trois formations identiques. L'implantation dans le territoire se fait essentiellement par des liens ponctuels avec le milieu culturel lyonnais (théâtre, musique, danse et beaux-arts) à travers un enseignement de médiation culturelle.

Aucune donnée n'est disponible où que ce soit dans le dossier au sujet de la composition de l'équipe pédagogique. Il est donc impossible d'en juger, et on s'interroge sur l'existence même d'un pilotage dans cette formation.

On déplore l'absence de données sur l'insertion professionnelle. En annexe, il figure bien des statistiques sur les poursuites d'études après la L3 dans l'établissement ou dans une autre université, mais elles sont difficilement interprétables car il s'agit de données brutes non commentées. Des statistiques brutes non analysées sont aussi données sur les taux de réussite en Licence. Ces taux varient fortement chaque année en L1 par exemple : 35,7% en 2010 puis 55,7% en 2011, soit 20 points d'écart, une progression impressionnante qui retombe l'année suivante. Aucune analyse ne permet de comprendre ces variations. Les taux sont stables autour de 60% en L2 et de 75% en L3.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>Les enseignants-chercheurs font bénéficier les étudiants de L de leurs recherches dans certains enseignements, qui ne sont ni identifiés ni chiffrés. On notera l'invitation intéressante faite aux L3 d'assister aux manifestations scientifiques des unités de recherche auxquelles la formation est adossée, mais on ignore si les/des étudiants s'y rendent effectivement et quelles incitations pourraient les y pousser.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>L'organisation d'une journée des métiers des langues et de l'international en 2012 ne saurait tenir lieu de politique de professionnalisation. Par ailleurs, des enseignements de professionnalisation sont proposés par le Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation (SCUIO) chaque semestre à partir de la 2e année (S3 préparer son stage, S4 découvrir le monde professionnel, S5 réflexion sur les poursuites d'études après la licence, S6 préparation à l'insertion professionnelle) mais ces enseignements sont transversaux et non propres à la formation évaluée ici. On ignore s'ils sont obligatoires, ce qui laisse à penser que les étudiants qui ne les effectuent pas n'ont aucune forme de professionnalisation dans leur cursus de Licence. La certification en informatique (C2i2e) est proposée seulement aux étudiants de concours (CAPES, Agrégation). On peut regretter qu'elle ne soit pas offerte à l'ensemble des étudiants de L. Point positif néanmoins : des enseignements de certification en langue (CLES) sont obligatoires chaque semestre de L, mais on ne sait pas si elle concerne l'anglais (il semble que ce soit sur une 2e langue), et on ne comprend pas si c'est la certification elle-même qui est obligatoire ou seulement les enseignements y préparant. Il serait utile de connaître les données chiffrées sur le pourcentage d'étudiants obtenant effectivement une certification CLES.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Le dossier est absolument muet sur cette rubrique : il n'y a aucune politique et aucun suivi des stages. En annexe, on découvre que seulement 2 étudiants (sur les 382 inscrits cette année-là en 2012) ont fait un stage. Fournir deux pages entières de statistiques avec camemberts et histogrammes à l'appui sur ces deux étudiants stagiaires n'a aucun sens. Il serait plutôt utile de savoir si l'université ignore le nombre réel de ses étudiants en stage selon les formations, ou s'il s'agit d'une politique délibérée de dissuasion des stages en L au profit du M, par exemple. Aucun exemple de convention de stage n'est fourni.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>On regrette l'absence d'analyse et de données chiffrées précises et complètes sur les étudiants partant à l'étranger, et surtout sur le nombre d'étudiants étrangers dans la formation. Tous les étudiants de la formation partent à l'étranger au cours de leur cursus. On sait qu'en L1 il y a entre 4 et 14 étudiants titulaires d'un baccalauréat étranger entre 2010 et 2013. Une petite vingtaine</p>

	d'étudiants part chaque année en programme d'échange en L3, soit environ 10% des effectifs de L3. Après les avoir soi-même comptés, on dénombre 20 partenariats Erasmus, 1 partenariat Erasmus+, et 9 autres mobilités (mais ce calcul n'est sans doute pas exhaustif). La politique est peut-être bonne, mais le dossier n'en dit pas suffisamment pour en juger. On apprécie néanmoins que tous les enseignements se fassent en anglais.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les modalités de recrutement sont ordinaires. Le dossier ne propose pas d'analyse du profil des cohortes. L'absence de réflexion et la quasi-absence de dispositifs autour de l'aide à la réussite est à déplorer. On note une semaine d'intégration pour se familiariser avec l'université, et des cours de Méthodologie du Travail Universitaire (MTU), lesquels sont par ailleurs obligatoires (arrêté Licence 2011) mais le contenu des cours de MTU n'est pas décrit. Ne sont mentionnés ni tutorat, ni enseignants-référents, ni cours de remédiation, ni stages de remise à niveau, ni pédagogie différenciée ou innovante, ni contrat pédagogique. Les informations concernant les passerelles vers « certaines disciplines proches » sont insuffisantes.
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'enseignement est en présentiel, et il n'y a pas de politique identifiable en matière d'enseignement numérique (sauf existence banale d'un environnement numérique de travail) ou mixte. Les cours CLES sont offerts en « autonomie guidée », sans aucune explication de ces modalités (en centre de ressources en langue ? avec tuteur ? avec enseignant ? à distance ?)
Evaluation des étudiants	Le régime du contrôle continu s'applique. Les jurys d'examen se tiennent à chaque session de façon banale. Aucun autre détail n'est fourni.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le dossier ne fournit aucune donnée.
Suivi des diplômés	Le dossier ne fournit aucune données ou analyses. En annexe, figure un tableau auquel on n'est pas renvoyé, qui n'est pas commenté, et qui indique que 68,7% des diplômés de L poursuivent leurs études en L ou en M, à Lyon 2 pour moitié.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le dossier ne fournit aucune donnée sur les conseils de perfectionnement. En annexe figure un questionnaire d'évaluation de la formation par les étudiants de L. Sans aucun commentaire ni aucune analyse des résultats, on ne peut en somme que se féliciter que l'avis des étudiants soit sollicité, même si rien n'est indiqué sur les conditions de passation, ni les suites données à cette évaluation.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- formation intégralement en anglais.
- existence de parcours bi-disciplinaires variés.
- mobilité sortante pour toute la promotion.
- possibilité d'une certification CLES dans une autre langue.

- un système de majeure / mineure en L1 favorise les passerelles et évite aux étudiants de se fourvoyer en optant pour un cursus complet trop tôt.

Points faibles :

- absence de pilotage (le dossier en témoigne).
- absence de suivi des cohortes.
- pas de politique d'insertion professionnelle.
- aucun effort sur la professionnalisation et les stages.
- absence de dispositifs d'aide à la réussite.
- numérique absent de la formation.

Conclusions :

Même si elle propose des ouvertures disciplinaires pertinentes, la formation demeure très traditionnelle et fait l'impasse sur les pédagogies innovantes et les dispositifs d'aide à la réussite.

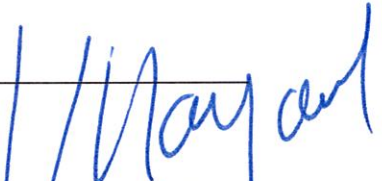
Par ailleurs, le dossier soumis est très lacunaire sur de très nombreux aspects. Des rubriques entières sont laissées vides et des informations essentielles, lorsqu'elles sont présentes, ne figurent que dans les annexes. Il apparaît nettement que l'ensemble n'est pas coordonné. Il est difficile de juger de la formation, dont les contours et contenus restent flous. Il faut en améliorer la lisibilité.

Observations de l'établissement

HCERES – RAPPORT D’EVALUATION –
Observations de portée générale

Licence Etudes anglophones

Pas d’observations.


Jean-Luc MAYAUD
Président de l’Université Lyon 2
